Le 23 septembre 2021

Objet : Stationnement dans la rue Edmond-Saint-Germain

Madame,
Monsieur,

La Ville de Longueuil apportera prochainement des modifications à la signalisation du stationnement dans la rue Edmond-Saint-Germain, afin d'interdire le stationnement :

- à partir de 17 h les jeudis jusqu'à 17 h les lundis, du côté des adresses impaires;
- à partir de 17 h les lundis jusqu'à 17 h les jeudis, du côté des adresses paires.

Pourquoi apporter ces modifications?

La Ville de Longueuil a procédé à une analyse du stationnement dans la rue Edmond-Saint-Germain et les données recueillies ont révélé que l'espace limité sur la chaussée pouvait restreindre les déplacements des véhicules. Les changements apportés favoriseront la fluidité de la circulation et garantiront le libre passage des véhicules d'urgence, d'entretien et de déneigement, sur les deux côtés de la rue.

Pour obtenir plus de renseignements, nous vous invitons à communiquer avec le Centre de services aux citoyens en composant le 311.

L'équipe du Centre de services aux citoyens